



Mission du Coordinateur-caté

Pour assurer la mission vivante de la catéchèse, il est souhaitable que chaque paroisse (ou plusieurs paroisses voisines) se dote d'une **équipe coordinatrice** composée de catéchistes responsables de niveaux et d'un(e) responsable principal(le) dénommé **coordinateur-caté**.

L'Équipe coordinatrice a pour missions :

- organiser la catéchèse sur la paroisse en lien avec le curé et les autres membres de l'EAP,
- veiller aux inscriptions auprès des familles en juin et septembre,
- appeler des catéchistes et les accompagner pour l'animation d'équipes d'enfants et l'utilisation des documents catéchétiques,
- réunir les parents pour les informer et les impliquer de manières diverses dans la catéchèse de leurs enfants,
- avoir le souci de rejoindre et de faire des propositions aux enfants de 3 à 7 ans et aux enfants handicapés. Il est souhaitable que les responsables de l'éveil à la foi et de la PCS (Pastorale Catéchétique spécialisée) participent à l'équipe coordinatrice au moins une fois par trimestre,
- être en lien avec les responsables de la catéchèse en 6^e,
- créer une "dynamique" sur la paroisse en organisant les temps forts de caté (KTD, célébrations, rencontres festives) en différents relais si nécessaire,
- se former avec l'aide du Service Foi-Catéchèse.

Le Coordinateur-caté

A. Son profil

C'est un chrétien :

- participant à la vie en Eglise,
- capable de vivre une responsabilité d'animation en équipe,
- capable de rendre compte de sa responsabilité,
- capable d'articuler la mission catéchétique avec l'ensemble de la mission paroissiale.

B. Sa mission

Au sein de l'équipe coordinatrice, il a plus particulièrement les rôles suivants :

- animer l'équipe coordinatrice, lui donner du souffle, l'inviter à se donner des projets, en vue de proposer la foi aux enfants et aux jeunes,
- avoir le souci de la formation des catéchistes,
- veiller à l'animation de rencontres de parents,
- collaborer avec les équipes de préparation aux sacrements d'initiation,
- participer aux rencontres de coordinateurs-caté du diocèse proposées par le Service Foi-Catéchèse,
- exercer sa mission, en lien avec le Service Foi-Catéchèse et l'EAP. Il maintient un lien régulier avec le curé et les directeurs des écoles catholiques s'il y en a,
- collaborer avec les personnes ou mouvements qui annoncent, dans leurs spécificités, la foi aux enfants et aux jeunes.

C. Appel, reconnaissance, envoi en mission

- Le coordinateur-caté est appelé par le curé, en lien avec les autres membres de l'EAP, le vicaire épiscopal et le Service Foi-Catéchèse,
- Il est envoyé en mission par le curé, lors d'une célébration paroissiale, avec remise d'une lettre définissant sa mission, et la durée de son mandat. Il est souhaitable que le mandat porte au moins sur trois ans. Ce mandat peut être renouvelable.

Monseigneur Orchamp a reconnu officiellement la mission de coordinateur-caté.

Voici donc le mot de l'évêque tel qu'il a été publié dans la *Semaine Religieuse* du 18 juin 1999.

“Coordinateur-caté”. Deux mots pour dire une mission qui est appelée à être progressivement reconnue dans chaque paroisse du diocèse. Une mission importante, celle de permettre aux enfants de découvrir la foi en Jésus ou d’approfondir cette foi lorsqu’ils l’ont déjà découverte en famille.

Au cœur de l’équipe de catéchistes, le coordinateur reçoit la mission de veiller à ce que la catéchèse soit vivante. C’est un veilleur et un éveilleur. Homme ou femme, il reçoit sa mission du curé, premier responsable de l’annonce de la foi dans la paroisse. Il est en lien avec lui et les autres membres de l’E.A.P. (Équipe d’Animation Paroissiale). Il travaille également avec l’équipe du S.D.P.C*. Cette mission, reçue du Christ et de son Église, engage la personne qui la reçoit. Je suis heureux de reconnaître les “Coordinateur-caté”. Que l’Esprit les anime !

* *Service Diocésain de Pastorale Catéchétique, jusqu’à la réforme des services en septembre 2005.*